

Belgium-Namur: Office and computing machinery, equipment and supplies except furniture and software packages

OJ S 217/2013 08/11/2013

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: RW-SPW-DGT2-Département des technologies de l'information et de la communication

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Francis Mossay, directeur général

For the attention of: Monsieur T. Bertrand, inspecteur général DTIC

E-mail: marchepublic.dtic@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81772068

Fax: +32 81773932

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=403132

Additional information can be obtained from:

Official name: RW-SPW-DGT2 – département des technologies de l'information et de la communication

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Laurent Bartholomé

E-mail: marchepublic.dtic@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81772119

Fax: +32 81773932

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: RW-SPW-SG-DSJ – direction du support juridique – mise en ligne des cahiers de charges

Postal address: Place de Wallonie, 1 bâtiment II, local 108

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Derock

For the attention of: Monsieur Étienne Claeys

E-mail: louisphilippe.derock@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81333159

Fax: +32 81333133

Internet address: <http://marchespublics.wallonie.be>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: RW-SPW-DGT2 –
département des technologies de l'information et de la communication
Postal address: Boulevard du Nord 8
Town: Namur
Postal code: 5000
Country: Belgium
For the attention of: Monsieur T. Bertrand, inspecteur général DTIC
E-mail: marchepublic.dtic@spw.wallonie.be
Telephone: +32 81772068
Fax: +32 81773932

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Fourniture de petit matériel informatique

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Région Wallonne et région Bruxelles-Capitale.

NUTS code BE Belgique / België

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet :

— la fourniture de petit matériel informatique de bureau,

— la fourniture de progiciels,

— la livraison de ces fournitures sur l'ensemble des sites du pouvoir adjudicateur, soit environ 250 lieux répartis sur le territoire de la région Wallonne et de la région de Bruxelles-capitale.

Le présent marché est un marché à commandes. La notification au soumissionnaire de l'approbation de son offre n'engage pas le pouvoir adjudicateur à lui passer des commandes pour un montant global minimum. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'adapter ses commandes à l'évolution de ses besoins. Seul l'envoi d'un bon de commande daté et signé par la personne habilitée confère le droit et l'obligation à l'adjudicataire de fournir les quantités qui y sont indiquées au lieu qui y est fixé.

II.1.6. CPV code(s)

30000000 Office and computing machinery, equipment and supplies except furniture and software packages

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le présent marché est un marché à commandes. La notification au soumissionnaire de l'approbation de son offre n'engage pas le pouvoir adjudicateur à lui passer des commandes pour un montant global minimum. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'adapter ses commandes à l'évolution de ses besoins. Seul l'envoi d'un bon de commande daté et signé par la personne habilitée confère le droit et l'obligation à l'adjudicataire de fournir les quantités qui y sont indiquées au lieu qui y est fixé.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Voir le cahier spécial des charges.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Voir le cahier spécial des charges.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: L'attention est attirée sur le fait que :

- à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le soumissionnaire à produire les documents et preuves mentionnés à l'article 61 précité,
- conformément à l'article 62 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011, les soumissionnaires

employant du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs sont dispensés de produire l'attestation de l'office national de la sécurité sociale dont il résulte qu'ils sont en règle en matière de cotisations ONSS pour le présent marché. La vérification de la situation en sera faite par le pouvoir adjudicateur via l'application DIGIFLOW qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière de sécurité sociale. Le soumissionnaire étranger est tenu de joindre à son offre les certificats délivrés par l'autorité compétente du pays concerné selon lesquels :- le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi ;- le soumissionnaire n'est pas en situation de faillite ou situations similaires ;- le soumissionnaire est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: En vue de la sélection qualitative, les soumissionnaires doivent joindre à leur offre:

- une déclaration relative au chiffre d'affaires global réalisé par le soumissionnaire au cours des trois derniers exercices. Ce chiffre d'affaires annuel doit atteindre un minimum de 2 000 000 EUR HTVA,
- une déclaration relative au chiffre d'affaires relatif aux produits faisant l'objet du présent marché, réalisé par le soumissionnaire au cours des trois derniers exercices. Ce chiffre d'affaires annuel relatif aux produits faisant l'objet du marché doit atteindre un minimum de 500 EUR HTVA.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

En vue de la sélection qualitative, les soumissionnaires doivent joindre à leur offre :

- une liste de minimum 4 références de marchés similaires au présent marché exécutés au cours des 3 dernières années et dont le montant est de minimum 150 000 EUR HTVA Les références doivent démontrer que les volumes livrés et les fournitures livrées sont en relation directe avec l'objet du présent marché.

Cette liste mentionne par bénéficiaire :

- le nom du bénéficiaire et le nom d'une personne de contact,
- la liste des fournitures livrées,
- le ou les lieux de livraison,
- une attestation de bonne exécution du marché émanant du bénéficiaire est jointe,
- une description des moyens technique, en terme de véhicules, personnel et/ou infrastructure, démontrant la capacité de livraison du soumissionnaire de manière sporadique dans le temps et disséminé géographiquement dans plus de 250 points de livraison répartis dans toute la Wallonie et la région de Bruxelles-Capitale,
- une description des outillages, matériel, équipements techniques, techniciens et éventuels sous-traitants dont le fournisseur dispose pour l'exécution du présent marché.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Critères financiers. Weighting 80
2. Critères environnementaux. Weighting 10
3. Critère logistique. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

T2.04.03-13F61

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 6.1.2014 - 14:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.1.2014 - 14:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 6.1.2014 - 14:00

Place:

SPW-DGT2- Boulevard du Nord 8 à 5000 Namur - Salle Bidaut

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

L'attention est attirée sur le fait que les documents du marché (cahier spécial des charges, métrés ou inventaires, plans y compris de format A0) sont uniquement et gratuitement téléchargeables sur le portail des marchés publics de la Région wallonne dont l'adresse URL est la suivante : <http://marchespublics.wallonie.be>.

VI.4. Procedures for review**VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil d'État
Postal address: Rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
Telephone: +32 22349611

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — la demande de suspension en extrême urgence : requête introduite le plus rapidement possible,
— le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux =_ date de prise de connaissance),
— la demande d' annulation : 60 jours à partir de la connaissance de la décision.
NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex : octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du code civil).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**VI.5. Date of dispatch of this notice**

5.11.2013